

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## PROCES-VERBAL N°9 DU 09 AVRIL 2014

SAISON 2013/2014

**Présents :**

Yves BOUGET, Président

Christian CHEBASSIER, Alain DE FABRY, Valérie DELOUTRE, Jean-Paul DUBIER, François FOCARD, Nathalie HENAULT, Annie PEYTAVIN, Eric TANGUY

**Assistent :**

Cyrille BOULONGNE-EVTOUCHENKO, Aline GEMISE-FAREAU

**Invités :**

Brigitte CERVETTI, Arnaud DAGORNE

**Absents excusés :**

Jean-Paul ALORO, Anny COURTADE, Estelle MORCANT-RIQUIER

---

### 1. **INFORMATIONS DU PRESIDENT**

#### **Validation de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire 2014.**

L'objet principal de ce CA est de fixer la date d'Assemblée Générale fédérale. Proposition est faite du 4 Octobre 2014, à la fois pour permettre à toutes les Ligues de se mettre en conformité avec les textes ; également permettre à l'Equipe de France de rester concentrée sur l'objectif des championnats du Monde. Le lieu proposé est le CNOSF.

Annie PEYTAVIN donne lecture :

«

- *la proposition de conciliation du CNOSF du 26 mars n'est qu'un avis de la part du conciliateur. Il indique dans sa proposition que "les décisions adoptées les 15 et 16 février 2014, par cette dernière, sans que le quorum requis ne soit atteint encourent . de l'avis du conciliateur, l'annulation par le juge compétent".*
- *Or à ce jour ces décisions (vote de défiance, rejet du budget, ...) ne sont pas annulées par aucun "juge compétent". Elles sont donc toujours applicables même si le conciliateur propose à la Fédération "de convoquer à nouveau une assemblée générale".*
- *les décisions ne sont pas non plus suspendues par la nomination du conciliateur, ces décisions n'étant pas des décisions individuelles.*

*Une nouvelle AG serait cependant susceptible de se tenir pour répondre aux points de l'ordre du jour de l'AG du 15/02 qui n'ont pas été votés ce jour. Mais en aucun cas cette nouvelle AG ne pourrait revenir sur les décisions déjà votées le 15/02 ».*

Annie PEYTAVIN fait part de son désaccord sur la décision d'annulation de l'AG de Pleumeur Bodou par le CA. Elle transmet au Président un courrier émanant d'elle-même, d'Anny COURTADE et d'Eric TANGUY.

Il est notamment demandé dans ce courrier d'avoir l'intégralité des textes du dossier de conciliation. A son sens il ne ressort pas des prérogatives du CA de pouvoir annuler une Assemblée Générale.

Le Président exprime un avis contraire et rappelle que le CA avait déjà, lors de sa précédente réunion, donné son accord sur cette invalidation.

Il procède ensuite à une lecture en séance du courrier des 3 administrateurs signataires. Vote sur la date de l'AG au 4/10/14 :

Contre 2 voix – Pour 7 voix

Vote sur la tenue de l'AG au CNOSF :

Pour à l'unanimité

L'ordre du jour sera le même que celui de la précédente AG. La saison étant déjà engagée, les tarifs et règlements resteront identiques à la précédente saison. Le budget sera réajusté en fonction des nouvelles données financières.

Le Président propose de faire supporter à la FFVB le remboursement des dépenses engagées par les Ligues pour l'AG annulée. Cette proposition est mise au vote :

Pour à l'unanimité

Les Ligues devront mettre à jour leurs textes selon les statuts et règlements types adoptés à Martigues et procéder à une désignation conforme de leurs délégués.

Un courrier émanant du Secrétariat Général informera les instances de ces obligations de mise à jour. Vote sur la mise en place de cette procédure :

Pour à l'unanimité

Les modifications apportées par les instances sur leurs textes devront être soumises à la validation de la CCSR.

Eric TANGUY précise qu'il demandera l'avis de la CSOEG avant d'accepter la convocation de la prochaine AG.

## **2. QUESTIONS DIVERSES**

### **2.1 Pôles**

Le Président propose le maintien de la localisation des pôles pour la saison 2014/2015.

Pour à l'unanimité

### **2.2 CCSR**

Suite à la démission du Président de la CCSR, des contacts avec plusieurs dirigeants sont effectués pour pourvoir à son remplacement.

### **2.3 Suppression de la Commission Evènements**

Elle sera proposée au prochain CA, Estelle MORCANT-RIQUIER étant absente ce jour mais par ailleurs au courant et d'accord avec cette proposition. Le format « commission » ne convient pas à un secteur qui nécessite beaucoup de réactivité. Cela n'empêchera pas de faire appel aux commissaires de l'ancienne commission.

Pour à l'unanimité

### **2.4 Question des JIFF**

Le Vice-Président François FOCARD rappelle la problématique de faire participer les clubs pro à la formation des jeunes après qu'ils aient suspendu l'application de la réglementation sur le nombre de JIFF au sein des collectifs. Cela remet en cause l'article 1 de la Convention FFVB/LNV qui précise que cette dernière doit faciliter la mise en œuvre du Projet fédéral et du PES. Il rappelle que les CFC en contrepartie de leur effort de formation, bénéficient d'avantages sportifs (navettes, mutés...) qui dérèglent les championnats fédéraux.

Le Président rappelle le contexte et le fond sur lequel FFVB et LNV ne sont pas en accord. Il regrette ce bras de fer, rappelant que le projet de formation des équipes de France doit être dans l'appropriation de tous et qu'aujourd'hui il n'est pas fait de pont entre formation et haut niveau.

Beaucoup d'incidences sur ce dossier seront approfondies. Un courrier annoncera aux clubs professionnels que le CA se prononcera au mois de mai sur ce sujet.

## **2.5 Questions de la CCS**

### **2.5.1 Validation des formules sportives**

Le Secrétaire Général rappelle qu'il s'agit de valider les formules sportives proposées par la CCS qui a besoin de mettre en place ses championnats pour 2014/2015.

Il a été tenu compte par le Président de la CCS des propositions énoncées. Chez les féminines on est dans l'application du vote d'AG de Martigues avec 2 poules de 10. Chez les masculins, on est dans l'application de ce que la FFVB avait préconisé suite aux discussions avec la LNV. Il y avait déjà 16 équipes mais on change les modalités de montée/descente : 5 descentes en Elite et 4 en N2, liées aux descentes de clubs pro.

Vote sur les formules :

7 pour - 2 abstentions
------------------------

*15H40 : départ d'Annie PEYTAVIN.*

### **2.5.2 Organisation des poules finales des championnats nationaux**

La question étant de savoir qui organise ces poules dans le cadre de la disparition du Secteur Evènementiel.

Le secteur sportif semble tout désigné pour porter ces évènements. Mais vu l'attente pour donner plus d'habillage à ces manifestations, il faut sans doute davantage soutenir les organisateurs locaux. Il est suggéré au secteur évènementiel de fournir un conducteur ou une check list, éventuellement un module d'accompagnement (banderoles etc...).

## **2.6 Commission d'Appel Antidopage**

Finalisation de la composition de cette commission avec reconduction d'un certain nombre de membres dont le Président M. EVRARD et apports de nouvelles candidatures dont la liste est portée à la connaissance des administrateurs.

Pour à l'unanimité
--------------------

## **2.7 Demande du Conseil de Surveillance**

Mme Aline GEMISE-FAREAU souhaite avoir les noms des personnes ressources au CNVB et à l'IFVB dans le cadre de la mission confiée au CS pour mener l'audit prévu de ces instances.  
Le DTN fournira ces coordonnées.

## **2.8 Nomination d'un manager sur Equipe de France féminine sur le TQCE**

C. BOULONGNE-EVTOUCHENKO fait part de la nomination d'Axelle GUIGUET à ce poste.

## **2.9 TOCE à Moulins**

Le DGA fait une information sur cet évènement.

## **2.10 Calendrier de réunions**

Le Conseil National des Ligues aura lieu lors des finales de championnat pro sur Paris le 8/05/14. Le Conseil de Surveillance se déroulera le 16/05/2014.

## **3. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX**

- PV CA n°8 du 26/03/2014

Demande de rectification du nombre de voix portées aux votes des § 8.2, 8.3 et 9.1 qui est de 8 voix pour et non de 7.

Hormis ces corrections,

Approbation à l'unanimité

- CCS n°13 du 13/03/2014 et n°14 du 31/03/2014
- CCSR n°8 du 2/04/2014 et n°9 du 7/04/2014

Approbation à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H05.

Yves BOUGET  
Président

Alain DE FABRY  
Secrétaire Général